

BESOIN DE MISE EN CONFORMITE RGPD ?

Règlement Général sur la Protection des Données

Une opportunité économique pour votre organisation

30%
des entreprises
seulement consi-
dèrent être
conformes au RGPD

Devenu obligatoire depuis le 25 Mai 2018 le RGPD ne trouve pas encore sa place dans toutes les organisations.

Ce dispositif constitue pourtant un enjeu majeur dans la protection des informations et des données personnelles.

Toute organisation publique ou privée traitant des données personnelles de citoyens européens est concernée.

Les bénéfices de la mise en conformité

- Gagner en efficacité
- Augmenter sa productivité
- Conforter la relation avec ses clients
- Installer une relation de confiance avec l'ensemble de vos interlocuteurs internes comme externes
- Conquérir de nouveaux marchés
- Faciliter la collaboration



Le RGPD doit s'inscrire dans un réel projet d'entreprise, une démarche éthique, une occasion de réfléchir :

- sur ses process,
- sa relation avec la data
- la transformation numérique.

Il doit être une ressource pour atteindre une maturité digitale.

Votre image de marque n'en sera que meilleure.

ACCOMPAGNEMENT 360° - SUR MESURE

Innovation & Développement Tourisme propose en partenariat avec Covateam 3 offres de services permettant aux Offices de Tourisme de maintenir leur conformité de manière efficiente.



Une formation => Règlement Général de Protection des Données : faire un point d'étape.



Une prestation de DPO externalisée



Un diagnostic de sa structure

IDT 74, c'est :

- 21 OT ayant suivi les formations RGPD collectives
- + de 50 formateurs experts sur de nombreuses thématiques
- entre 600 et 800 journées stagiaires par an

COVATEAM, c'est :

- Plus de 150 clients accompagnés sur le RGPD
- 1 juriste spécialisée en protection des données personnelles
- 8 consultants en sécurité des données



CONTACT :

Innovation et Développement Tourisme
20 avenue du Parmelan - 74000 ANNECY

Tel : 04 50 45 45 73

Mail : contact@idt-hautesavoie.com

Mars 2020

